

LSAP



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 14 février 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Suite à la décision du Ministère de la Santé et de la Direction de la Santé de quitter leurs locaux actuels situés dans la Villa Louvigny, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Où et endéans quels délais le Ministère et l'Administration seront relogés ?
- Quelle sera l'affectation future de la Villa Louvigny et endéans quels délais ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Mars Di Bartolomeo".

Mars Di Bartolomeo
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 26 MARS 2020



Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°1885 du 14 février 2020 de l'honorable député Monsieur Mars Di Bartolomeo, concernant la réaffectation de la Villa Louvigny, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n°1885 du 17 février 2020 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant la « réaffectation de la Villa Louvigny »

Question 1 :

Où et endéans quels délais le Ministère et l'Administration seront relogés ?

D'après les informations reçues de la part du Ministère des Finances, le Ministère de la Santé sera relogé début 2022 dans une partie du bâtiment situé rue Charles Darwin à Luxembourg-Gasperich.

La Direction de la Santé déménagera dans le bâtiment administratif Greensquare sis 13, rue de Bitbourg à Luxembourg et partiellement dans deux étages supplémentaires dans le bâtiment EIPSO, 20, rue de Bitbourg lequel est déjà partiellement occupé par d'autres services de la Direction de la Santé. Il s'avère difficile, à ce stade, d'avancer une date exacte pour le déménagement alors que l'Etat, en tant que locataire de ce bâtiment, devra attendre l'achèvement de travaux d'aménagement intérieur ordonnés par le propriétaire dudit bâtiment. Par ailleurs, il convient de prendre en compte le temps nécessaire pour l'installation complète des équipements informatiques par le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE). Ainsi, il était envisagé de pouvoir débiter les démarches de relocalisation au plus tôt pour avril 2020 pour l'EIPSO et juin 2020 pour le Greensquare.

Or, ce calendrier prévu devra être adapté aux circonstances actuelles de fermeture des chantiers en conséquence de la déclaration de l'état de crise ainsi qu'au disponibilités de la Direction de la Santé

Question 2 :

Quelle sera l'affectation future de la Villa Louvigny et endéans quels délais ?

Conformément à l'accord de coalition la Villa Louvigny sera affectée au Ministère de la Culture, qui est actuellement en train d'élaborer un programme de construction détaillé.

Tel qu'annoncé dans la motion relative aux grands projets d'infrastructures de l'Etat, adoptée par la Chambre des Députés en 2016, mes services ont chargé un bureau d'architectes de l'élaboration d'une étude de faisabilité du projet de rénovation et d'assainissement de la Villa Louvigny.

Etant donné que le site de la Villa Louvigny a été classé monument national en 2018, ces études sont faites en étroite Collaboration avec le Service des sites et monuments nationaux.

Dès validation définitive du programme de construction, la planification du projet pourra démarrer ainsi que la phase d'avant-projet qui nécessitera environ 2 ans.

D'après le planning prévisionnel, le chantier pourra démarrer mi-2023.